

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en formation plénière

Séance du mardi 4 octobre 2022

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie en formation plénière le mardi 4 octobre 2022 à 14h00, sous la Présidence de Madame Karen FIORENTINO Vice-Présidence de la CFVU

M. Vincent THOMAS (donne procuration à Mme Karen FIORENTINO)

Collège A (8) : M. Cédric DEMONCEAUX ; M. Daniele FAENZI (donne procuration à M. Luc IMHOFF) ; Mme Karen FIORENTINO ; Mme Maryse GAIMARD (donne procuration à M. Claude GROS à partir de 15h15) ; M. Claude GROS ; M. Luc IMHOFF ; M. Alain MARTIN ; Mme Emmanuelle VENNIN (donne procuration à Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND)

Collège B (6) : M. Éric BOURILLOT ; M. Olivier COUTURE ; Mme Carine MICHEL ; M. Alain RAUWEL (donne procuration M. Olivier COUTURE) ; Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND ; Mme Sylvie SIRE

Collège Personnel BIATSS (3) : Mme Pascale AUROUX ; Mme Véronique LAHAIE ; M. Xavier URBAIN

Collège des usagers (11) : Mme Lucile CHUPIN ; M. Dorian BENETON ; Mme Julie JACQUES (donne procuration à Mme Claire PROVENIER) ; M. Lancelot KRYPIEC ; Mme Suzanne NIJDAM (donne procuration à Mme Juline DELARUE) ; Mme Claire PROVENIER ; Mme Juline DELARUE ; M. Chérubin RUVOGO ; M. Thomas VERHEGGE ; Mme Maëlle JORDERY (arrivée à 14h15) ; Mme Capucine YVENAT (donne procuration à M. Dorian BENETON)

Collège des Personnalités extérieures (2) : M. Dominique JAVEL (donne procuration à Mme Pascale AUROUX) ; Mme Christelle DUPONT (donne procuration à M. Cédric DEMONCEAUX)

Invités Mme Sophie MORLAIX ; Mme Cathy PERRET ; M. Fabrice HERVÉ ; M. Alexis DE ROUGEMONT ; M. Mickael CAMPO ; Mme Lucie DUTHU ; M. Claude-Henri CUNIT

Invités à titre permanent M. Éric HUSSON ; Mme Emilie BARTHET ; Mme Bénédicte MACÉ

Début séance : 14h00

1. Informations du Président

Mme Fiorentino, Vice-Présidente de la CFVU préside cette commission en l'absence du Président.

L'auto-évaluation des formations

Il n'y a toujours pas de retour du HCERES, sur la totalité des formations qui seront auditionnées le 18 octobre 2022. Une relance du comité d'experts a été faite. Ces auditions de formation se dérouleront en distanciel, l'audition durera environ 1 heure. 28 formations seront auditionnées à l'uB.

Offre de formation 2024-2028.

Un tour des composantes a débuté, pour envisager avec les équipes pédagogiques le projet de la prochaine offre de formation 2024-2028. Deux groupes de travail vont se mettre en place sur le nouveau format des fiches filières et sur l'engagement étudiant.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022

Vote CFVU	Favorable Membres élus présents ou représentés : 30 Ne prend pas part au vote : __ Abstention : 1	Suffrages exprimés : 29 Contre : __ Pour : 29
----------------------	---	---

3. Répartition de l'enveloppe des moyens dédiés à la formation pour l'année 2023

M. Hervé Vice-Président délégué aux finances, au budget et aux investissements présente les grandes orientations de l'établissement. Cette présentation a été faite au conseil d'administration, aux administrateurs. A ce stade, ces orientations pour 2023 sont provisoires puisqu'il y aura un surcoût substantiel sur l'énergie (augmentation potentielle de 3 ou 4 millions sans savoir précisément, le mégawatt passe de 50 euros à 1 000 euros). Tous les établissements sont dans la même situation, le Ministre de l'économie a indiqué que ceux en difficulté seraient aidés. Des précisions concernant ces aides seront données ultérieurement.

Les demandes des composantes et des services s'élèvent à 6 millions d'euros avec un cumul à 5 millions sur le numérique, le patrimoine et la documentation. Globalement, les demandes ont été peu satisfaites, si ce n'est pour les fluides et la direction du numérique. Il y a toujours le GVT solde non compensé par l'Etat : + 1,52 M€ en 2022, + 1,82 M€ en 2023 soit 3,34 M€ cumulés sur les deux années 2022-2023. Les sommes sont très importantes environ 10 millions d'euros. A cela s'ajoutent les effets de l'inflation. Les budgets n'ont pas été ajustés en fonction de cette donnée. L'Etat devrait donner des crédits supplémentaires à l'enseignement supérieur mais pas au niveau de l'inflation. L'inflation est actuellement à 5,5 %. Le compte financier s'élèvera à 30 millions en 2021 et augmentera à 34 millions en 2023. Avec l'inflation, l'équilibre budgétaire va être mis à mal.

Cela va se traduire par des restrictions, par des ajustements de comportement (par exemple, imprimer des documents que si nécessaire).

La hausse des dotations d'amortissement est assez modeste + 0,352 million d'euros et la révision de la grille des contractuels est à peu près la même somme.

Indicateurs clés de l'uB

Si on regarde la masse salariale SCSP (subventions pour charges de service public) notifiée, divisée par le nombre d'étudiants, la situation de l'uB est dans la moyenne par rapport aux établissements de la même taille. L'uB a des fondamentaux 2021 solides (cf. compte financier). La trésorerie, le fond de roulement et le résultat sont importants et solides, au regard des critères considérés par le MESRI (Ministère de

l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation). En compte financier, l'uB était à 66,5 M€ en 2020 en fond de roulement net global. En 2021, il est d'un peu plus de 70 M€. Le fonds de roulement sert pour les investissements, il est de 110 jours. C'est plutôt confortable, au regard de la taille et du nombre d'étudiants de l'établissement.

Mais le contexte va venir dégrader ces indicateurs, ceux qui vont se dégrader le plus rapidement sont probablement le résultat et les capacités d'autofinancement. L'équilibre va être tenu à cause de l'augmentation des prix de l'énergie. Il n'y a pas d'information du Ministère indiquant s'il va falloir prendre dans le fond de roulement pour payer les fluides.

L'emploi

Pour autant, il y a une campagne d'emplois avec un maintien de la dynamique précédente (renouvellement des postes), en lien avec la trajectoire de l'uB. Le classement de Shanghai est dans le même sens cette année (maintien de la position).

Les orientations budgétaires 2022- 2023- cf annexe 1

Une réflexion est en cours pour faire évoluer le processus de la présentation budgétaire. Par exemple, l'établissement Aix-Marseille présente son budget en quelques pages.

Un budget en déséquilibre

Les recettes passent de 201 M€ l'an passé à environ 205 M€.

Il y a une variation importante de la masse salariale (+1,2 million) avec un certain nombre de mesures (sauvetage d'emploi avec la création de 6 postes, création d'un septième poste en STAPS d'enseignant-chercheur, mesure LPR, la réforme de la protection sociale...) Pour la protection sociale complémentaire, il y a une obligation légale de prendre en charge 15 euros par agent. Pour l'instant, la manière dont la protection sociale complémentaire va évoluer n'est pas connue, peut-être faudra-t-il verser plus. Il y a une augmentation des frais de gestion de 300 000 euros (passant de 700 000 à 1 million) car il y a une hausse des recettes d'apprentissage.

Les dépenses sont plus élevées que les recettes avec 215,5 M€ cette année. Il y a un déséquilibre important. La masse salariale en dépense augmente de 2 millions d'euros. Il y a un Glissement Vieillesse Technique (GVT) positif de 2,3 M€. Les campagnes d'emploi coûtent 850 000 euros. Il y a des ajustements d'atterrissage qui sont menés. Les ajustements techniques sont à la baisse à hauteur d'environ 1 million. Le montant est de 180 millions d'euros, c'est une erreur infime de l'ordre de 0,6 à 0,7 %.

La formation :

Il y a une légère baisse de la formation (environ 800 h équivalent TD). Cela ne correspond pas à des fermetures de formations. C'est lié à des éléments techniques d'évolution de la charge d'enseignement.

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Pour l'ensemble des acteurs de l'université, il y a un maintien de la dotation pour les laboratoires avec le découpage suivant : 126 000 € pour les jeunes chercheurs avec un découpage de 2 350 000€ pour les crédits récurrents et 85 000€ pour les coopérations structurantes. Pour les composantes, il y a 7 000€ pour le pôle logistique (augmentation du prix du papier) et quelques hausses de dotation sur les services communs et généraux : 500 000 € Direction du Numérique (DNUM), 5 000 € Office de Coopération et d'Information Muséales (OCIM), 57 000 € Service Commun de Documentation (SCD), 1 500 € Site de Macon.

Crédits transversaux

La hausse des crédits transversaux est significative : + 4,3M€, avec une hausse très significative des dépenses de fluides : +3,2M€ et un certain nombre d'autres dépenses (+ 350K€ DNUM, maintien des 200K€ dédiés à la Fondation Universitaire, une réserve de fonctionnement en central (850K€). Cette dernière dépense est faible. Il a été pris en charge, à titre exceptionnel, des dépenses de fluides des sites hors campus Dijon (dont INSPE Dijon, site Dumont). Sur les crédits transversaux recherche, il y a une faible variation : pour l'opération Science Ouverte +25K€ et +50K€ de restructuration en interne (sur l'enveloppe qui vont sur le Bonus Qualité Recherche (BQR)).

La CVEC

La Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est stable avec une évolution de la structure, avec des amputations à la hausse sur : le SSU + 60 000 € (recrutement psychologue), le PFVU + 60 000 €, le SUAPS + 20 000 €. Il y a une baisse de l'enveloppe à répartir d'environ 140 000 €.

Orientations budgétaires

Il y a un déséquilibre entre les dépenses et les recettes de -10 497 203€. Il s'agit d'un déséquilibre et non d'un déficit. Peu à peu, l'équilibre comptable commence à devenir plus délicat, avec l'augmentation des coûts de l'énergie et de l'inflation.

Processus budgétaire

Deux courbes sont expliquées, celle correspondant à l'évolution du budget initial (résultat) et celle correspondant au compte financier. Le décalage est très important, de l'ordre d'une dizaine de millions d'euros voire plus et l'écart se creuse. Il faut corriger cet écart. Il y a des divergences qui interviennent dans ce processus, un travail va être mené sur les causes. En 2021, les chiffres étaient de 42 millions de prévision de fonctionnement pour 30 millions d'exécution. Le niveau de fonctionnement ne sera jamais atteint. Le montant de budget est de 250 millions d'euros réalisé. Tous les établissements ont des écarts significatifs entre ce qui est prévu et ce qui est réalisé, donc l'uB n'est pas la seule à avoir des écarts. Il y a eu une pression de l'Etat (cf. doc DSG 2) et du Rectorat pour améliorer ces prévisions et réduire les écarts.

Recrutement au pôle finances

Pour le BI 2023, un problème de personnel se pose au niveau du pôle finances, car ce sont des compétences recherchées. Un groupe de travail a été mis en place avec de propositions raisonnables et construites (personnel central et composantes).

Les évolutions attendues pour le budget rectificatif 2023 sera présenté en décembre en CA. Une amélioration du BI 2024 devrait avoir lieu, si et seulement si, un recrutement est fait au plus vite d'un titulaire immédiatement opérationnel au Pôle Finances. Si cette personne n'arrive pas rapidement, il va y avoir des difficultés sur le pôle. En effet, il va y avoir des évolutions institutionnelles qui seront portées par le Pôle Finances. A cela s'ajoutera les ajustements budgétaires, il y aura du travail en plus.

Les charges d'enseignement des composantes de l'uB en 2022 -2023- cf annexe 2

M. de Rougemont, Vice-Président délégué au pilotage, présente les charges d'enseignement des composantes uB 2022-2023 :

Le volume global est en constante augmentation depuis 2018 (post-PREF). Cela est dû à une augmentation du nombre d'étudiants, à l'élargissement de l'offre de formation, au développement de l'alternance et à la mise en place des réformes (BUT, MEEF, PASS...). Il y a une bonne stabilisation sur l'exercice 2022-23, par rapport à l'année dernière, avec (+ 111 heures de TD). Globalement la charge totale des enseignements s'élève à 484 600 heures (+ 0,03%), elle est stable par rapport à l'année dernière. Les $\frac{3}{4}$ des heures sont financées par l'université en centrale et $\frac{1}{5}$ est financé par les composantes. Il y a d'autres sources, dont le rectorat, qui financent ces heures (environ 2%).

Le total des charges d'enseignements [UFR/IUT/Instituts] est égale à 449 292 heures de TD (+ 0,1%). C'est stable par rapport à l'année dernière. Il y a une augmentation de 613 h financées par l'uB (+ 0,2%) par rapport à 2021-22, cela représente une augmentation de + 7,0 % depuis 2018-19. La charge d'enseignements financée par les UFR est de - 1,4% (- 1 269h) par rapport à 2021-22. Il y a une augmentation de + 18,8 % depuis 2018-19.

La charge totale d'enseignements est en augmentation de 37 906 heures par rapport à l'année dernière (+ 9,2 %). A la charge de l'uB, il y a + 22 758 heures TD (+ 7 %) depuis 2018. Cela se rapproche de ce qui avait été coupé lors du Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF). Cette augmentation permet de revenir au niveau antérieur avant les coupures du PREF.

Il y a une décroissance depuis 2 ans de l'évolution horaire annuelle et une augmentation de près de 13 000 heures sur l'ensemble de l'établissement. Chaque année, depuis 2018-2019, il y a un ralentissement

progressif jusqu'à un plateau. Les impacts des différentes réformes de ces dernières années commencent à se stabiliser. L'offre de formation donc va évoluer. Sur la variation des horaires cumulés, c'est la même observation qui est faite. Il y a un plateau de participation de chaque élément, entre le total de l'uB et le pourcentage de l'évolution d'horaires cumulés pour les UFR.

Globalement, la plupart des demandes des composantes ont été satisfaites. Certaines heures ont été mises sur le financement en interne au niveau des composantes. Il y a des ajustements horaires tout au long de l'année, notamment par rapport à la consommation de l'année précédente (accompagnement selon les besoins). Des ajustements ont été réalisés pour l'UFR Sciences et techniques. Il y a eu une baisse de la consommation par rapport à l'année dernière. Les demandes en heures ont été satisfaites du fait de l'augmentation d'effectifs et de groupes. Des ajustements horaires ont été faits pour l'ISAT. Pour l'INSPE, un accompagnement a été fait sur les réformes MEEF 1 et MEEF 2 et sur la création d'un poste MEEF engendrant un grand nombre d'heures, payées en grande partie par le rectorat. Ce sont près 1 400 heures cofinancées par l'uB.

La balance s'élève à 613 heures, c'est relativement faible par rapport aux autres années. Cela représente environ 30 000 euros, en considérant qu'une heure de TD coûte presque 50 euros. Un cours complet d'enseignement est équivalent à 200 euros. 1 500 heures ont été mises en réserve en centrale, cela permet de pouvoir les réinjecter dans les composantes en déficit d'heures en cours d'année. On peut ajuster en cours d'année si besoin.

En conclusion, ce sont des ajustements qui sont plus à la marge par rapport aux autres années. La réforme de l'enseignement à l'IUT est un sujet complexe, il sera à suivre de très près.

Vote CFVU	Favorable Membres élus présents ou représentés : 31 Ne prend pas part au vote : 1 Abstention : 2	Suffrages exprimés : 28 Contre : __ Pour : 28
----------------------	--	---

4. Compte-rendu des travaux de la commission de la pédagogie

4.1. Evaluation des formations et des enseignements - annexe 3 :

Présentation du CIPE

Le CIPE a 5 axes de travail : l'évaluation des formations et des enseignements de tous niveaux, l'évaluation des projets pédagogiques de l'uB, l'évaluation des politiques et des réformes pédagogiques de l'uB, l'évaluation des ateliers pédagogiques du CIPE et des expertises diverses. Quelques chiffres globaux sur l'activité de l'année dernière sont présentés : 117 formations et projets pédagogiques ont été évalués. Près de 1 000 enseignants ont reçu un rapport concernant soit leur cours, soit leur formation, soit un projet pédagogique auquel ils adhèrent, soit une réforme dans laquelle ils sont impliqués. Plus de 1500 rapports ont été produits l'année dernière avec plus de 260 dispositifs d'évaluations et d'enquêtes.

Plus de 9 000 étudiants ont eu la possibilité d'évaluer leur enseignement, leur formation ou un dispositif pédagogique. Une vingtaine d'enseignants ont refusé que les rapports concernant leurs enseignements soient remontés au responsable de la formation. Les enquêtes ont lieu auprès des étudiants et des personnels enseignants et administratifs de septembre à juillet et sont réalisées par une équipe de 5 personnes.

Le CIPE intervient dans toutes les licences, BUT, TP, TD et travaille avec les jeunes maîtres de conférences, le PNR et le SEFCA, entre autres. Le CIPE participe à l'évaluation de RITM-BFC et travaille sur un audit concernant les dispositifs d'entraide étudiante à l'UC de Louvain. Un travail pour l'observatoire de la transformation pédagogique de l'université de Montpellier a été effectué cette année. Une grande nouveauté de l'année dernière est l'enquête auprès des néo-bacheliers, avec près de 70 % de réponse à l'enquête. Les thèmes portaient sur les profils sociodémographiques et scolaires, le rapport aux études, les représentations des étudiants de l'apprentissage, de l'enseignement, des enseignants et de leur savoir à l'université.

Cette année, l'enquête a été reconduite, chaque enseignant de première année a reçu un rapport la troisième semaine de septembre concernant les étudiants de licence. L'objectif est de mieux connaître ces nouveaux étudiants. Il comprend des informations sur les spécialités suivies par les étudiants et sur les spécificités de leur filière par rapport aux autres filières. Il y a une grande variété de profils : ce ne sont pas les mêmes étudiants en PASS ou en langues.

Actuellement, le CIPE travaille sur la prédictivité de Parcoursup. Le souhait est d'essayer de caractériser les prérequis donnés aux futurs étudiants dans Parcoursup. L'idée est de déterminer les meilleurs prédicteurs de la réussite en première année.

Pour l'année à venir : les évaluations sont poursuivies, c'est le moment de remplir l'enquête en ligne. L'analyse de la réforme PASS/ LAS est en cours. En ce qui concerne l'évaluation en L1 de 2021-2022, (29 L1 concernées), toutes les enquêtes réalisées par web, ont eu lieu du mois de novembre au mois de juin avec un taux de participation en moyenne de 58 %. Par rapport aux autres années, il y a une baisse de la participation des étudiants. Il y a une modification du public étudiant dans les enquêtes. Le taux de participation des enseignants est de 37 %, c'est une hausse. Le bilan quantitatif s'est concrétisé par 60 enquêtes.

Les résultats d'évaluation des L1 de 2021-2022 - annexe 4 :

Sur les participants : 92 % des étudiants sont issus de filière générale. Leur inscription correspond pour 71 % d'entre eux à leur premier vœu dans Parcoursup. 65% sont des enseignants-chercheurs dont plus de la moitié ont 10 ans d'ancienneté.

Sur les conditions de travail : 39 % des étudiants utilisent les services en ligne offerts par la bibliothèque universitaire. L'assiduité en cours est très différente entre les cours en présentiel et à distance. A distance, la moitié des étudiants déclarent assister aux cours. Pour plus de la moitié des étudiants, la charge de travail est correcte, un peu plus d'un tiers estiment qu'elle est importante. 4 étudiants sur 10 déclarent travailler entre 5 et 10 heures par semaine pour l'ensemble des cours de L1.

Concernant les conditions sanitaires, l'information était considérée comme suffisante et respectée.

Sur les conditions de travail des enseignants, les collègues considèrent que les outils numériques sont faciles d'accès, seuls 14 % d'entre eux pensent que c'est difficile. 40 % d'entre eux ont demandé de l'aide pour l'utilisation de ces outils et ils sont satisfaits de la qualité des réponses apportées.

Concernant la BU, 60 % des étudiants connaissent Le Cortex. Moins de la moitié des enseignants le connaissent et très peu y sont allés travailler.

Concernant les outils informatiques, les enseignants ont suggéré un certain nombre d'améliorations. Avec l'unification des plateformes, il est souhaité une amélioration de l'ergonomie de *plubel* et de teams. Une demande de formations pour les plateformes (étudiants et enseignants) a été formulée. Un arrêt des évolutions permanentes des plateformes, qui peuvent poser des problèmes aux enseignants est souhaité. Il est demandé de mettre à disposition des étudiants des casques dans les BU pour suivre les cours à distance.

L'année dernière, 40 % des étudiants ont suivi des cours en ligne. Ils sont jugés plus ennuyeux, moins interactifs mais faisant gagner du temps. 3 enseignants sur 10 ont fait des cours à distance l'année dernière. Les raisons à cela sont nombreuses. Des problèmes d'agenda, des manques de salle, de maladies, de cours hybrides (multi sites) dans certaines formations sont évoquées.

Concernant la formation des enseignements, uniquement 69 % des étudiants estiment avoir les connaissances suffisantes pour suivre la L1. 38 % estiment que les examens sur les plateformes se sont déroulés dans de bonnes conditions. 28 % des étudiants ont des difficultés à suivre les CM et 22 % en TD et TP. Entre un tiers et un quart des étudiants estiment qu'ils n'ont pas les connaissances suffisantes pour pouvoir bien suivre en L1. 43 % des enseignants s'interrogent sur l'utilité des unités PPP (projet personnel personnalisé) et PPE (projet personnel d'études). Seuls 20 % pensent que c'est utile. Seulement 44 % des collègues estiment que le nombre de cours en L1 est suffisant. Ils estiment que le temps de travail est de 1/2 heure à 4 heures nécessaires par semaine pour leur cours par semaine. Il y a un fort décalage entre l'estimation des enseignants et le travail effectif réalisé.

Concernant les relations étudiants-enseignants, très peu d'enseignants de première année ne sont pas sollicités par les étudiants. Les demandes concernent les cours, la poursuite d'études, la réorientation, l'insertion professionnelle, la recherche de stage, l'utilisation des plateformes et les outils numériques.

Sur les apports de l'uB, 84 % des étudiants L1 recommandent la formation de L1 et sont bien intégrés. Par contre 51 % estiment avoir une information suffisante sur les débouchés professionnels et 61 % sur la poursuite d'études. 55 % ne savent pas à qui s'adresser sur les questions d'orientation et 65 % pour préparer leur entrée dans la vie active.

Pour les enseignants, certains se sont formés à la pédagogie. 36 % d'entre eux ne connaissent pas les possibilités de formation à l'accompagnement (activités d'enseignement). La moitié d'entre eux vont modifier leurs cours à l'issue des résultats du rapport d'évaluation des enseignements. Les enquêtes et retours des étudiants sont pris en compte par les enseignants. Cependant 8 % des enseignants sont découragés par ces résultats.

Les points forts et les points faibles de la L1 :

Pour les étudiants, la formation est un apport important de connaissance en termes de culture générale. Ils estiment que cela sera utile pour leur vie quotidienne et leur emploi. Ils considèrent avoir des enseignants disponibles et à l'écoute et notent l'intérêt des cours de langues étrangères (amélioration de l'écrit et de l'oral). Un point faible est le manque d'informations sur l'emploi du temps et les salles de cours. Il y a de nombreux changements au dernier moment qui les contraignent parfois à manquer des cours. Les dates des partiels sont données trop tardivement. Il y a une demande des étudiants d'avoir une semaine bloquée de révisions avant les examens. Les étudiants s'interrogent sur l'intérêt de certaines matières dans certaines formations. La durée idéale du cours pour les étudiants est d'1h30 et pour les enseignants d'1 h 30 à 2 h de cours.

Les enseignants mettent en avant la diversité des contenus, des enseignements de qualité, la bonne entente dans les équipes pédagogiques, la solide formation généraliste. Dans les petites promotions, les étudiants sont motivés et les conditions d'enseignement sont favorables. Dans les grosses formations sont mis en évidence des problèmes de surcharge des TP et des TD, des remplacements de TD par des CM. Cela pose des problèmes en terme de suivi et d'intégration des étudiants et cela peut conduire à réduire le contenu des enseignements et la remédiation. Cela se combine avec les difficultés de recrutement d'enseignants vacataires, le faible niveau de certains étudiants (disciplinaire et méthodologique), leur faible implication ainsi que la diversité des profils. Depuis cette année, il y a des problèmes de discipline pour certains enseignants et dans certaines formations.

Une remarque est faite sur l'annexe du document « synthèse et évaluation L1 ». Il est écrit que l'UFR Sciences et techniques est dans l'UFR lettre et philosophie, il n'a pas été séparé. La modification va être faite.

Info CFVU	Pour information
----------------------	-------------------------

Proposition d'évaluation pour les L3 en 2022-2023

Le projet d'évaluation pour l'année prochaine concernant la licence 3 et toutes les licence professionnelles et généralistes est évoqué. Chaque niveau de formation a pu faire l'objet d'une évaluation. Cette année, il va y avoir une grande modification, l'évaluation de la formation se fera en deux temps. Tout d'abord à la fin du premier semestre il y a aura à la fois une évaluation des cours et aussi une évaluation plus générale. Il s'agit de savoir si les étudiants connaissent les éléments relatifs à l'entrée en Master (connaissance des critères). L'objectif est que les étudiants s'interrogent sur leur formation (nécessité d'effectuer un stage) et que les responsables de formation connaissent le projet de l'étudiant (poursuite d'études ou entrée sur le marché du travail). Contrairement aux autres années, les résultats synthétiques de cette évaluation au 1^{er} semestre seront également diffusés au PFVU si possible, dès la 3^{ème} semaine de janvier. Cela permettra que des actions soient mises en place en janvier et en février auprès des étudiants car ils vont devoir cette année utiliser une plateforme semblable à celle de Parcoursup pour l'entrée en Master. Puis il y aura une troisième évaluation à la fin du second semestre.

Ce sont les traditionnelles questions qui sont posées dans les questionnaires. Cette année la part des cours à distance est réduite. Concernant les questions des L3 Pro, il est demandé la reprise de l'enquête des années précédentes.

Une remarque est faite sur la pertinence des outils numériques dans le cadre des TD mais aussi en CM (retours des UFR chimie, droit, SVTE). Quel est l'avis des étudiants sur la pertinence d'utiliser un outil numérique dans une discipline ? Mme Perret va réfléchir pour intégrer une question à ce sujet. Mme Morlaix précise qu'une fois sortie de la crise Covid, il n'y a pas de volonté de l'uB d'avoir un enseignement tout numérique.

Une question est posée sur les dates de l'enquête. Ce sont les étudiants qui déterminent la pertinence des périodes, sachant qu'il est recommandé de passer l'enquête avant les examens et lorsque les étudiants sont présents. En effet, il faut un taux de participation suffisant pour que les enquêtes soient pertinentes et donc exploitables ensuite.

Vote CFVU	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 31	Suffrages exprimés : 31
	Ne prend pas part au vote : _	Contre : __
	Abstention : __	Pour : 31

4.2. Demandes d'habilitation à délivrer un Diplôme d'Université (DU) – rentrée 2022-2023

a) UMDPC Santé : DU InNovative Drugs ; Imaging, nanoveCtorizAtioN and Theranostics (INDICANT).

M. Cunit présente la demande d'habilitation du DU Indicant Innovative Drugs Imaging Nanovectorisation and Theranostics, qui est adossé au master du même nom porté par la COMUE UBFC. Ce DU est porté par les deux co-responsables M. Bertrand Collin enseignant à l'UFR de santé et M. Arnaud Béduneau à l'université de Besançon.

Présentation

Cette formation répond à un besoin spécifique inhérent à l'apprentissage des techniques d'innovations dans le domaine de la théranostique (combinaison diagnostic et thérapeutique). L'objectif est d'utiliser l'imagerie moléculaire et la nanovectorisation pour personnaliser les traitements.

L'organisation pédagogique

La formation compte 116 heures. Elle se décompose en trois modules : deux modules de 48 h et un module transversale de 20 h. Ce DU peut être décomposé en deux formations courtes de 68h, suivant les besoins des professionnels.

Le public visé

La formation est destinée en particulier aux pharmaciens du domaine industriel, mais aussi aux doctorants, ingénieurs dans le domaine de la santé, enseignants-chercheurs, médecins, pharmaciens, internes en médecine, internes en pharmacie, chirurgiens-dentistes ainsi que les vétérinaires.

La validation de la formation

Elle se fera sous forme de QCM à la fin de chaque module théorique. Il y aura aussi la présentation orale d'un projet tutoré.

Les intervenants sont des enseignants de l'université de Bourgogne-Franche-Comté.

Les droits pédagogiques sont de 2 200 euros (professionnels) pour le DU. Pour la formation courte, le coût est de 1 300 euros (professionnels) et de 500 euros (formation initiale).

Les prérequis :

Il faut être diplômé d'une formation en santé (dont écoles d'ingénieurs et vétérinaires) ou d'une formation scientifique (niveau master 1).

Une question est posée sur le tarif voté par le CA : Est-ce un DU niveau master ou licence ?

M. Cunit répond que c'est un DU master (par rapport au public visé).

Une remarque est soulevée par M. Gros concernant le module de 20 heures (recherche bibliographique) : au regard du public visé, l'intérêt semble être limité. Il demande également la signification du DU Innovative Drugs. Cela signifie médicaments innovants, alors qu'il s'agit d'une formation qui porte principalement sur de l'imagerie. L'intitulé sera à revoir.

Il n'y a pas de session de rattrapage pour les TP. La participation est prévue dans la maquette.

Avis CFVU	Favorable	
	Membres élus présents ou représentés : 31	Suffrages exprimés : 29
	Ne prend pas part au vote : 1	Contre : 7
	Abstention :	Pour : 22

b) UFR STAPS : DU Optimisation de la Haute Performance Collective – préparation mentale et management d'équipe (OHPCo).

M. Campo responsable pédagogique coordinateur technique et fonctionnel, présente le projet de DU Optimisation de la Haute Performance Collective – préparation mentale et management d'équipe (OHPCo) collectif. Ce projet est issu d'un programme de recherche TEAM SPORTS.

Présentation du projet

L'UFR STAPS a obtenu un PIA 3, un projet sur la haute performance collective en vue de nouveaux enjeux dont la préparation des Jeux Olympiques 2024 et de la coupe du monde de rugby. Il s'agit d'accompagner des projets à visée scientifique dans le but d'obtenir plus de médailles. La dynamique de groupe est étudiée.

Les laboratoires travaillent avec cinq fédérations partenaires de sports collectifs (FFF, FFR, FFHB, FFVolley, FFBB). Il s'agit de mener des études qui permettront aux managers, d'accompagner la préparation des grandes équipes (phases préparatoires) aux grands événements sportifs. Ce DU mêle la formation et la recherche. Le programme TEAMS SPORTS est mené par six laboratoires (dont l'INSERM et l'université de Santa Barbara, le CEA, les arts et métiers Paris tech).

Ce projet s'élevé à 1, 2 million de financements. Plus d'une vingtaine de chercheurs et 5 fédérations sont impliqués dans ce projet. Près de 1 000 joueurs sont passés parmi les différentes expérimentations ainsi que des dizaines d'entraîneurs. Différentes actions sont menées avec des évaluations faites en retour. Une des actions est la formation des entraîneurs avec la création d'outils tels que des fiches pratiques. Un outil de réalité virtuelle a été créé. Par ailleurs, il va y avoir un nouvel appel à projets, avec une enveloppe de 60 millions d'euros, l'UFR STAPS postulerait pour un 2^{ème} projet de recherche.

Dans ce projet l'UFR STAPS est accompagné du SEFCA, une fiche filière a été faite, une plaquette de communication a été produite pour trouver des candidats. Le calendrier est prêt et le tarif de la formation est fixé.

Organisation et contenu de la formation

Il y a 315 heures de formation réparties sur 10 modules dont 2 ou 3 à distance. La spécificité de ce diplôme, unique en psychologie du sport, est de proposer une formation au niveau groupal et non individuel. Il y a une forte concurrence avec les formations privées dans ce secteur, mais l'UFR STAPS serait la seule à la proposer. C'est une proposition unique dans un métier que l'UFR STAPS tente de faire émerger dans les fédérations. La qualité de ce DU attire l'élite des entraîneurs (entraîneurs olympiques, directeurs techniques nationaux). Une publication sur les réseaux sociaux a eu rapidement plus de 15 000 vues et beaucoup de demandes de pré-inscriptions.

Ce DU est constitué de 4 blocs de compétences, soit 20 compétences au total.

A l'heure actuelle, 49 demandes de pré-inscriptions sont enregistrées. Parmi elles, il y a des clubs professionnels, des fédérations sportives, des anciens joueurs reconnus, des entraîneurs de ligue 1 et un entraîneur médaillé J.O.

L'équipe pédagogique de très haut niveau est composée de 9 enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS SHS, qui vont être impliqués, dans chacun des domaines de cette formation. Les fédérations et les laboratoires partenaires vont tous intervenir dans ce DU. Il y a des accords de principes de collègues d'universités françaises et étrangères, avec Cardiff par exemple.

M. Gros s'interroge sur la conciliation de l'engagement en tant que sportif/entraîneur avec la préparation de ce diplôme. M. Campo explique qu'il est prévu des plans de formation individualisés, étalés sur 2 ans, avec la création de contenus à distance ainsi qu'un suivi en distanciel. L'équipe pédagogique est obligée de s'adapter aux différents publics. Il précise qu'il est en liaison avec les entraîneurs 80 % de son temps, de ce fait il connaît les disponibilités et indisponibilités de chacun.

Lors de la création de ce diplôme, M. Campo a étudié toute la concurrence française et étrangère. Ce DU est le seul à proposer l'étude de la psychologie collective dans le sport.

Avis CFVU	Favorable à l'unanimité Membres élus présents ou représentés : 31 Ne prend pas part au vote : ___ Abstention : ___	Suffrages exprimés : 31 Contre : ___ Pour : 31
----------------------	--	--

5. Présentation de l'offre de formation de la BU Le Cortex - cf annexe 5

Mme Fiorentino regrette que trop peu d'étudiants connaissent le Cortex, au vu de la richesse de l'offre de formation. Mme Barthet Directrice du pôle documentation explique que l'idée est de proposer des parcours d'accompagnement à la fois aux étudiants et aux enseignants sur un certain nombre de compétences transversales. Il y a une grande collaboration entre les différents services pour permettre aux usagers de choisir dans l'offre de formation. Mme Barthet souhaite que ces formations soient évaluées dans le cadre des évaluations annuelles. M. Husson explique qu'il s'agit d'un programme qui permet de développer des compétences transversales à la carte. Il est possible de se composer un parcours personnalisé.

Les deux formations suivantes sont assurées par des bibliothécaires à la BU le Cortex :

- « **apprendre avec les outils numérique** » : il s'agit de formations rattachées au développement et à l'apprentissage d'outils numériques. Les *Lab's* sont des ateliers d'assistance informatique pour les étudiants qui auraient un problème particulier (problème avec un logiciel, mise en page d'un document long). Trois labs sont proposés : *lab office* (notamment word pour la gestion des documents longs), *lab collab* (outils de collaboration et d'écriture à plusieurs) et *lab studio* (utilisation du studio vidéo pour faire des cv filmés, des exposés filmés). Deux autres formations sont proposées : optimisation des supports de présentation (les améliorer et les rendre plus dynamiques, plus communicants) et les cartes mentales et conceptuelles (découverte et utilisation).

- « **maîtriser l'information** » : il s'agit d'ateliers portant sur la recherche d'informations et la critique des sources. Un atelier est intitulé 'trouver de l'information fiable sur le web' et un autre : 'trouver des articles en ligne' (domaine de la santé, des sciences médicales et des sciences). D'autres ateliers sont consacrés à *PubMed*, à la gestion des références bibliographiques avec le logiciel *zotero* (gérer ses références biblio et gagner du temps pour sa bibliographie). Un dernier s'intitule 'réussir sans plagier' (savoir citer dans les formes en respectant les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle).

Deux formations sont portées par le PFVU (Pôle Formation et Vie Universitaire) :

- « **préparer son insertion professionnelle** » : il s'agit d'ateliers d'environ 45 mn, proposés les jeudis entre 13 h 00 et 13 h 45 d'octobre à fin mars. La formation est quasiment identique à l'année dernière. Elle permet d'apprendre à utiliser le numérique dans le cadre d'un recrutement (CV vidéo, entretien en vidéo).

- « **bien commencer à l'université** » : il s'agit d'accompagner l'étudiant souhaitant se réorienter à préparer son projet motivé (demandé dans Parcoursup).

Une formation est portée par le CIPE (centre d'innovation pédagogique et d'évaluation) : « expérimenter de nouvelles pédagogies » : il s'agit de développer ses pratiques pédagogiques en tant que nouveau MCF (maître de conférences).

Par ailleurs, il est précisé que la BU Le Cortex prête déjà des casques audio simples et des casques audio avec micro. Il s'agit d'un prêt sur place pour la journée. Ce service sera prochainement disponible à la BU Droit Lettres.

Le souhait est de répondre à des besoins qui ont été exprimés dans les composantes et le cas échéant les voir évoluer dans le temps. Ces formations existent depuis un an.

Ces formations ont lieu à l'heure du déjeuner. Il est suggéré une réflexion sur l'aménagement des emplois du temps des étudiants afin de permettre à un maximum d'étudiants d'avoir accès à ces formations.

Inscription, disponibilité créneaux horaires

L'inscription se fait en ligne via l'application « *affluences* ». Elle permet de connaître le taux d'occupation en temps réel d'un lieu mais aussi de réserver des espaces de travail, salles de formations, salon vidéo, salle de travail en groupe et des formations. Il suffit de passer par le site des bibliothèques des universités : *bu.u-bourogne.fr / Formations / Ateliers et lab's le Cortex*. Sur cette page, l'ensemble du programme des

formations est classé selon les 5 axes. Il suffit ensuite de choisir sa formation et de s'inscrire en fonction des créneaux disponibles. Les ateliers n'excèdent pas 1 heure, l'inscription se fait avec son adresse universitaire.

Tous les personnels sont concernés : étudiants, enseignants-chercheurs et BIATSS. Un mailing a été envoyé pour présenter l'offre de formation. Une véritable campagne de communication va être mise en place. Actuellement, l'information est visible sur le site de la BU et sur uB link. Une diffusion sur les réseaux sociaux est possible dès maintenant car les formations sont déjà ouvertes. Les élus étudiants présents proposent de se charger de la diffusion des informations sur les réseaux sociaux.

Info CFVU	Pour information
----------------------	-------------------------

Fin de séance à 16h25